



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Affaire suivie par Charlotte DANET
Directrice départementale de l'Oise
Téléphone : 03 44 89 61 03
Courriel : charlotte.danet@ars.sante.fr

Beauvais, le 1^{er} octobre 2021

Le Directeur général de l'Agence régionale
de santé Hauts-de-France

à

Madame Corinne ORZECOWSKI
Préfète de l'Oise
1 Place de la Préfecture
60 000 BEAUVAIS

Objet : lutte contre l'épidémie de COVID-19 – avis de l'ARS quant au maintien des mesures actuellement en vigueur dans le cadre du décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

Par un courriel en date du 30 septembre 2021, vous sollicitez l'avis de l'Agence régionale de santé des Hauts-de-France afin de prolonger les mesures actuellement en vigueur dans le cadre du **décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.**

L'avis de l'Agence est le suivant :

Dans les Hauts-de-France, Santé publique France relève que le taux d'incidence ralentit depuis plusieurs semaines. Le taux d'incidence régional s'établit à 38 cas pour 100 000 habitants sur la période du 20 au 26 septembre, en diminution par rapport à la période du 13 au 19 septembre (-22 %).

Sur la même période, le taux de positivité régional diminue ainsi que le nombre de dépistage par rapport à l'analyse précédente (-301 tests), passant de 1,1 à 0,9.

Chez les personnes âgées de plus de 65 ans, les taux d'incidence (20 cas pour 100 000 habitants) et de positivité (0,9 %) régionaux sont stables par rapport à la dernière analyse.

A l'échelle des territoires, sur la période du 20 au 26 septembre, Santé publique France observe que la situation épidémiologique continue de s'améliorer avec seulement 5 % des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) présentant des taux d'incidence significativement supérieurs à 50 cas pour 100 000 habitants contre 9 % sur la période du 13 au 19 septembre.

Une baisse est observée au niveau des hospitalisations conventionnelles et de la filière des soins critiques.

Dans le département de l'Oise, le taux d'incidence continue de baisser, passant de 67 cas pour 100 000 habitants sur la période du 13 au 19 septembre à 48 cas pour 100 000 habitants pour la période du 20 au 26 septembre.

Sur cette même période, le taux de positivité est passé de 1,5 à 1,2.

Chez les personnes âgées de plus de 65 ans, les taux d'incidence baissent légèrement dans l'Oise, passant de 32 cas pour 100 000 habitants sur la période du 13 au 19 septembre à 18 sur la période du 20 au 26 septembre. Sur ces mêmes tranches d'âge, le taux de positivité passe de 1,2 à 0,8.

Le variant Delta, beaucoup plus transmissible, représente à présent 100 % des tests criblés dans le département.

Dans l'Oise, la circulation virale est toujours importante sur tout le département avec 9 % des EPCI du département qui présentent des TI supérieurs à 100 cas pour 100 000 habitants et 33 % qui présentent des taux d'incidence supérieurs à 50 cas pour 100 000 habitants.

Enfin, Santé publique France observe que les indicateurs hospitaliers sont en légère augmentation dans le département.

Même si les indicateurs épidémiologiques continuent de s'améliorer progressivement, Santé publique France maintient l'Oise à un niveau de vulnérabilité élevé. En effet, le taux d'incidence est très proche de 50, les indicateurs hospitaliers sont en légère augmentation, la couverture vaccinale du département demeure la plus faible de la région avec une vulnérabilité plus importante des secteurs limitrophes de la région Ile-de-France.

L'application systématique des gestes barrières et de limitation des contacts demeure indispensable pour tous, en complément de la vaccination anti-Covid massive qui doit se poursuivre le plus rapidement possible dans ce département dans toutes les tranches d'âge.

Aussi, l'ensemble de ces éléments peuvent justifier de prendre des mesures adaptées et proportionnées aux circonstances de temps et de lieux permettant d'éviter la dégradation de la situation sanitaire dans les semaines à venir.

Pour le Directeur général
de l'ARS Hauts-de-France
et par délégation
Le Directeur général adjoint
Jean-Christophe CANLER

